

# Lettre d'information Santé & Conduite

## N°21 - 11 octobre 2016

---

### Actualités

**Zéro tués et blessés graves sur les routes: mener un changement de paradigme dans la sécurité routière.** Résumé du rapport de recherche publié par le Forum International des Transports (ITF) - OCDE. 03/10/2016

*Penser la sécurité routière comme un "Système Sûr". Un rapport réalisé par des experts internationaux (participation française de l'IFSTTAR et du CEREMA) souligne la nécessité d'une nouvelle approche.*

*Le 3 octobre dernier, l'International Transport Forum (ITF-OCDE) a organisé un forum sur le sujet, auquel a participé la Délégation à la circulation et à la sécurité routières (DSCR).*

[Zero road deaths and serious injuries ITF-OCDE \(EN\)](#)

[Zéro tués et blessés graves sur les routes ITF-OCDE \(FR\)](#)

**Le Bilan 2015 de la sécurité routière en France (DSCR-ONISR)** vient de paraître. Télécharger le document [ICI](#).

**Les présentations du colloque " Santé et sécurité routière "** du 16/09/2016, organisé par la Délégation à la sécurité et à la circulation routières et la Direction générale de la santé à Paris, sont à présent en ligne [ICI](#).

- [01-programme](#)
- [02-Les données de l'accidentalité routière 2015](#)
- [03-Le repérage précoce et l'intervention brève par les médecins agréés du permis de conduire : quels outils ?](#)
- [04-Les médicaments et la conduite : quelle révision des pictogrammes ?](#)
- [05-La reprise de la conduite chez les cérébro-lésés : quelles recommandations ?](#)
- [06-La réactualisation des connaissances sur les risques de la conduite sous l'influence du cannabis](#)
- [07-Les évolutions récentes : quelles nouvelles mesures protectrices sur le plan européen ?](#)
- [08-Les évolutions récentes : quelles nouvelles mesures protectrices sur l'aptitude médicale à la conduite \(arrêtés 2005 et 2015\) ?](#)
- [09-Les évolutions récentes : quelles nouvelles mesures protectrices sur les tests salivaires de confirmation ?](#)
- [10-Les évolutions récentes : quelles nouvelles mesures protectrices sur la santé des jeunes avec la limitation de l'alcoolémie autorisée à « 0,2 g/l » chez les conducteurs novices ?](#)

- [11-Les évolutions récentes : quelles nouvelles mesures protectrices sur les examens psychotechniques ?](#)
  - [12-Table ronde](#)
- 

## Aptitude médicale à la conduite

**Arrêté du 26 août 2016 relatif à l'examen psychotechnique prévu dans le cadre du contrôle médical de l'aptitude à la conduite.** In Journal officiel de la république française (JORF). N°0207. 06/09/2016. Texte n° 17. Ministère des affaires sociales et de la santé ; ministère de l'Intérieur (DSCR).

<https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000033096953&dateTexte=&categorieLien=id>

*Cet arrêté concerne les psychologues chargés de l'évaluation psychotechnique des conducteurs: tests psychotechniques, contenus, conditions d'organisation des tests.*

---

## Produits psychoactifs

**Décret n° 2016-1152 du 24 août 2016 relatif à la lutte contre la conduite après usage de substances ou plantes classées comme stupéfiants.** In JORF. N°0198. 26/08/2016. Texte n° 39. Premier ministre.

<https://www.legifrance.gouv.fr/eli/decret/2016/8/24/INTS1610707D/jo>

*Publics concernés : usagers de la route, professionnels de santé, magistrats et force de l'ordre.*

*Objet : mieux lutter contre la conduite après usage de substances ou plantes classées comme stupéfiants en permettant le prélèvement salivaire.*

**Médicaments et conduite automobile.** In La presse médicale. Vol.44, n°10. 01/10/2015. p. 1055-1063. A. S. LEMAIRE-HURTEL ; J. P. GOULLÉ ; J. C. ALVAREZ ; P. MURA ; A. G. VERSTRAETE. CHU d'Amiens, laboratoire de pharmacie et toxicologie. Source: OFDT.

[http://bdoc.ofdt.fr/index.php?lvl=notice\\_display&id=76453](http://bdoc.ofdt.fr/index.php?lvl=notice_display&id=76453)

*Le médecin, lors de la prescription, et le pharmacien, lors de la délivrance d'un traitement médicamenteux, se doivent d'informer leurs patients des risques éventuels des médicaments sur la conduite automobile ou l'utilisation de machines.*

*Le conducteur a une responsabilité directe qui l'engage, lui et lui seul, à suivre l'avis médical reçu.*

**Alcool : memento législatif.** Brochure. ANPAA (Association de prévention en alcoologie et addictologie). 8 p. Mise à jour : 08/06/2016. Télécharger gratuitement le memento

alcool : <http://www.anpaa.asso.fr/images/media/2016-03-telechargements/memento-alcool-mai2016.pdf>

*Ce memento fait la synthèse des décisions prises par le législateur dans les domaines suivants : la route, le travail, la publicité, les jeunes, les soins, la vente de boissons et la fiscalité des boissons.*

*Il s'appuie sur le code pénal, le code du travail, le code de la santé publique.*

**Ethylglucuronide et éthylsulfate, marqueurs biologiques de la consommation**

**d'alcool.** In Revue Francophone des Laboratoires. Vol. 2016, n° 479, 02/2016, p. 69–74. Actualités en toxicologie. Thomas Gicquel, Sylvie Lepage, Isabelle Morel. [Accès réservé]

<http://www.sciencedirect.com/science/article/pii/S1773035X16300508>

*La mise en évidence d'une consommation ancienne d'alcool par des méthodes biologiques utilisant les marqueurs de l'EtG et de l'EtS conjoints peut s'avérer importante aussi bien dans des contextes cliniques que dans des affaires médico-judiciaires (accidents de la circulation). Des travaux complémentaires seront nécessaires pour apporter des éléments d'interprétation des résultats relatifs au dosage de ces bio-marqueurs.*

**Teenage cardiac arrest following abuse of synthetic cannabis.** In Heart, lung and circulation. 10/06/2015. p.162-163. Tauranga hospital, Nouvelle-Zélande. C.Davis, D.Boddington.

[http://bdoc.ofdt.fr/doc\\_num.php?explnum\\_id=23037](http://bdoc.ofdt.fr/doc_num.php?explnum_id=23037)

*Cette étude décrit un arrêt cardiaque suite à une inhalation de cannabis de synthèse, chez une jeune fille de 16 ans en bonne santé.*

---

## Téléphone et autres distracteurs technologiques

**Dépendance à la téléphonie mobile et risques associés. Revue de la littérature.** In Références en santé au travail, n°15, p.131-149. J. PASSERON, département Études et assistance médicale, Institut national de recherche et de sécurité (INRS).

[http://scholar.google.fr/scholar\\_url?url=http://www.rst-sante-travail.fr/rst/dms/dmt/ArticleDMT/MiseAuPoint/TI-RST-TP-23/tp23.pdf&hl=fr&sa=X&scisig=AAGBfm1wcl1kCztFahnUJKyZTKY\\_dqEdwg&nossl=1&oi=scholaralt](http://scholar.google.fr/scholar_url?url=http://www.rst-sante-travail.fr/rst/dms/dmt/ArticleDMT/MiseAuPoint/TI-RST-TP-23/tp23.pdf&hl=fr&sa=X&scisig=AAGBfm1wcl1kCztFahnUJKyZTKY_dqEdwg&nossl=1&oi=scholaralt)

*Cet article fait état des données de la littérature de certains risques pour la santé et la sécurité des usagers de ce type d'outil de communication (TMS, stress, risque routier, etc.).*

---

## Pathologies > sommeil

**Malaises au volant : syncope, crise ou endormissement ?** In Médecine du Sommeil. Vol. 13, n°2. 06/ 2016. p. 80–82. G. L. ALFONSI (Laboratoire du sommeil, centre hospitalier de Bastia) [Accès réservé].

<http://www.sciencedirect.com/science/article/pii/S1769449316001680>

## Pathologies > traumatologie

**Hypopituitarisme consécutif aux atteintes cérébrales : le traumatisme crânien et l'hémorragie sous-arachnoïdienne mis en cause.** In Revue Médicale de Liège. 2009.

Vol.64, n°9, p.1-7. H. Valde-Socin, L. Vroonen, P. Robe, D. Martin, A. Beckers. Texte intégral.

<http://orbi.ulg.ac.be/bitstream/2268/194162/2/VALDES%20%26%20al%20TBI-RmLg.pdf>

*Belgique. Les traumatismes crâniens représentent un problème majeur de santé publique avec une incidence annuelle de 300 cas par 100.000 habitants, parmi lesquels 10% sont fatals. Les accidents de la route en sont la principale source...*

## Pathologies > troubles neurologiques

**Impact sur la qualité de vie des patients de l'information sur la conduite automobile : étude prospective dans le cadre des tumeurs gliales.**

In Bulletin du Cancer. Vol.103, n° 3, 03/2016, p. 236–240. Lydie Bergot, Solenn Cuchard, Elsa Magro, Romuald Seizeur. [accès réservé]

<http://www.sciencedirect.com/science/article/pii/S0007455115003768>

*L'objectif de cette étude est de décrire la présentation clinique et l'évolution des cas de neuropathie optique traumatique chez les patients victimes de traumatisme crânien ou maxillo-facial.*

## Pathologies > vieillissement

**La prévention de la perte d'autonomie. La fragilité en questions. Apports, limites et perspectives.** Actes du séminaire organisé par le Liraes (Laboratoire interdisciplinaire de recherche appliquée en économie de la santé - EA 4470- Université Paris Descartes), en partenariat avec l'Irdes (Institut de recherche et documentation en économie de la santé. Paris, 6-7 mars 2014. Éditeurs : Nicolas Sirven, Yann Bourgueil. Coll. Les rapports de l'IRDS. N°563. 01/2016.

[www.irdes.fr/recherche/rapports/563-la-prevention-de-la-perte-d-autonomie-la-fragilite-en-questions.pdf](http://www.irdes.fr/recherche/rapports/563-la-prevention-de-la-perte-d-autonomie-la-fragilite-en-questions.pdf)

*Le chapitre « De l'évaluation à la prise en charge, comment anticiper et/ou accompagner la réduction de l'utilisation des moyens de transport ? » (p.14-20), se penche plus particulièrement sur la conduite automobile, et sur la vulnérabilité du piéton âgé.*

## Pathologies > vision

**Neuropathies optiques post-traumatiques : à propos de 8 cas et revue de la littérature.** In *Journal Français d'Ophthalmologie*. 24/08/2016. A. Le Guern et al. Service des explorations de la fonction visuelle, CHRU de Lille, 59000 Lille, France.[En ligne]

<http://www.sciencedirect.com/science/article/pii/S0181551216301516>

---

### Site Santé & Conduite

*Cet espace est un outil destiné à faciliter le partage d'informations et de ressources documentaires sur le thème de l'aptitude médicale à la conduite automobile.*

*Il réunit des documents scientifiques, juridiques et des actualités sur différentes thématiques de santé et de sécurité routière.*

*Une veille documentaire est réalisée par le département Études et recherche de l'Institut national de sécurité routière et de recherches (INSERR), avec l'appui de la Délégation à la sécurité et à la circulation routières (DSCR), à l'initiative de cette base documentaire.*

*Cet espace s'adresse principalement aux professionnels : médecins, psychologues, infirmiers, pharmaciens, chercheurs, au personnel de la DSCR et de la DGS, et toutes autres personnes concernées par les questions d'aptitude à la conduite et de sécurité routière.*

*Il est ouvert au grand public.*

*Pour vous abonner à la Lettre d'information Santé & Conduite, ou abonner un ami, merci d'envoyer un mail en indiquant vos coordonnées et, si possible, votre profession ainsi que le lieu où vous exercez à : <http://medecins.inserr.fr/contact>*

*Pour proposer un article, un document, un événement en relation avec les thèmes du site Santé & conduite, envoyer un mail à : <http://medecins.inserr.fr/contact>*

---